

## La gestion des Jussies en milieu aquatique et en prairies humides.

Jacques Haury, Jean Patrice Damien, Jean Luc Maisonneuve, Benjamin Bottner

► **To cite this version:**

Jacques Haury, Jean Patrice Damien, Jean Luc Maisonneuve, Benjamin Bottner. La gestion des Jussies en milieu aquatique et en prairies humides.. Actes du colloque régional Les plantes invasives en Pays-de-la-Loire, May 2011, Angers (FR), France. Terra botanica. Æstuarina, collection Paroles des Marais atlantiques, pp.171-189, 2012. <hal-00907039>

**HAL Id: hal-00907039**

**<https://hal-agrocampus-ouest.archives-ouvertes.fr/hal-00907039>**

Submitted on 17 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Session n° 6

### La gestion des Jussies en milieu aquatique et en prairies humides

**Jacques Haury (Agrocampus Ouest, jacques.haury@agrocampus-ouest.fr), Jean-Patrice Damien (Parc Naturel Régional de Brière, jp.damien@parc-naturel-briere.fr), Jean-Luc Maisonneuve (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle, eden.natura@wanadoo.fr), Benjamin Bottner (Institution d'Aménagement de la Vilaine, benjamin.bottner@lavilaine.com).**

La gestion des Jussies dans les milieux aquatiques et en prairies humides est l'opération de régulation la plus fréquente dans les Pays de la Loire. Les différentes étapes de gestion montrent la diversité des questions abordées par les acteurs de ce territoire.

L'identification des plantes et l'analyse de leur écologie répondent aux questions initiales « quel est cet envahisseur » ? Quels sont ses modes d'introduction et de propagation ?

Connaître la répartition et les densités en place est un élément indispensable. La rapidité d'évolution des envahissements nécessite une mise à jour régulière qui permet de comprendre les dynamiques de colonisation et d'identifier les facteurs favorables ou défavorables à la propagation de l'espèce (roselières *versus* prairies), pour la gestion raisonnée, directe ou indirecte de la Jussie, l'évaluation des risques ainsi que l'anticipation. Elle permet également d'évaluer l'efficacité des actions entreprises. Ainsi l'établissement annuel de cartes détaillées à partir de mesures de terrain permet d'évaluer l'efficacité des travaux, de prévoir le temps à passer et la quantité de biomasse à récolter. Sur les unités de gestion petites ou moyennes, cette connaissance de base repose sur des prospections de terrain et se transcrit sous forme cartographique. Sur des unités plus vastes, l'utilisation de l'imagerie aérienne ou satellitaire fait actuellement l'objet de recherches ; l'orientation actuelle est l'établissement de cartes de risques qui orienteront les choix de gestion.

La répartition des actions et des financements se fait selon les territoires de compétence. Ils dépendent des contraintes budgétaires et de main d'œuvre (disponibilité, technicité) mais aussi de l'accessibilité aux sites envahis. En fonction de la taille des milieux et de l'importance des colonisations, le maître d'ouvrage intervient de différentes manières. Ainsi, pour les plus gros herbiers, l'arrachage mécanique est pratiqué. Ensuite, l'arrachage manuel s'avère un travail de précision et de finition indispensable. Le statut des opérateurs, entreprises privées, saisonniers, entreprises d'insertion, bénévoles dépendent des contextes locaux et des objectifs de gestion.

Suite aux travaux d'arrachage, il faut le plus souvent évacuer les végétaux extraits vers une zone de stockage et de destruction adaptée. Selon les quantités, ces matériaux pourront être séchés, enfouis, broyés et/ou compostés avant une incorporation à des terrains agricoles cultivés. La gestion des déchets doit être prise en compte à l'amont ; le transport étant coûteux, la zone de stockage devra être la plus proche possible.

Malheureusement, les formes terrestres de Jussie sont de plus en plus fréquentes en prairies. Ceci se traduit par des impossibilités d'exploitation agricole des milieux contaminés, rendus inéligibles aux Mesures Agri-Environnementales mais également par une dégradation de la biodiversité faunistique et floristique. Aussi des tentatives de limitation de ces colonisations en Brière, mais surtout de restauration d'une végétation prairiale sur le marais endigué de Mazerolles sont-elles réalisées depuis quelques années. Il en ressort qu'il est possible de revenir temporairement à des tapis graminéens pendant l'été, sans toutefois pouvoir en conserver le bénéfice l'année suivante.

Pour conforter la gestion, les interrelations entre scientifiques et gestionnaires sont indispensables : expérimentation de restauration, méthodologies nouvelles comme la télédétection, estimation des biomasses. Enfin des champs de recherche-action sont à explorer pour évaluer rigoureusement les impacts, quantifier les relations trophiques entre les Jussies et divers déprédateurs comme l'écrevisse, évaluer la fertilité et l'agressivité des différentes populations au vu de leur statut génétique... pour arriver à une réelle restauration des milieux.